



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

**Bureau de l'UNESCO à Dakar et Bureau régional pour l'éducation  
12, Avenue Leopold Sedar Senghor  
BP 3311**

**Dakar**

**Tel: 221 849 23 23/Fax: 221 823 83 93**

**Termes de références pour l' Elaboration d'un programme de Sensibilisation, Organisation, Formation et Transfert technique ( SOFT) dans les corridors biologiques connexes aux Réserves de Biosphère du Niokolo Koba ( Sénégal) et du Badiar (Guinée).**

**Ref : Appel d'offres N°DKR/07/SC/22**

### **Contexte de la consultation**

Au plan international, suite au lancement en 2005 de la Décennie y afférente, l'UNESCO/BREDA a facilité l'élaboration de la stratégie de l'éducation en vue du développement durable en Afrique sub-saharienne (EDD/SSA). Il s'agit maintenant de traduire ce cadre de référence par des actions concrètes sur le terrain. Pour cela, les réserves de biosphère, de part leur approche systémique et holistique, offrent un cadre approprié pour tester des approches de Développement Durable, notamment dans un contexte transfrontière. Les expériences acquises dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Gestion Intégrée des Ecosystèmes du Sénégal (PGIES) financé par le PNUD/FEM peuvent également être capitalisées dans ce contexte, notamment la mise en place des réserves naturelles communautaires.

### **Objectifs de la consultation**

L'objectif global de la consultation est de favoriser un environnement favorable à la protection et à la restauration des espaces de migration (corridors biologiques) entre le Sénégal et la Guinée par le renforcement des capacités des communautés en matière d'approches au développement durable.

Pour cela trois objectifs spécifiques seront poursuivis :

1. Campagne de Sensibilisation aux approches de Développement Durable et à l'importance des corridors biologiques pour la biodiversité mais aussi pour les activités socio-économiques (approche Man And Biosphere/Réserves de Biosphère, concept des Réserves Naturelles Communautaires...).
2. Organisation sociale qui aboutira à la mise en place des comités villageois de développement durable fonctionnels dans les communautés ciblées
3. Amélioration des modes de production par le renforcement des capacités des acteurs en introduisant la notion de durabilité dans les techniques utilisées

### **Les cibles de la consultation**

Les cibles seront les communautés rurales des localités situées dans les corridors de migration transfrontière Sénégal-Guinée localisés dans les aires de transition des réserves de biosphère (Niokolo Koba, Badiar), notamment dans les

réserves naturelles communautaires au Sénégal. Il s'agit plus précisément des villages autour des localités de **Salemata** et **Oubadji** (Sénégal) et de **Youkounkoun, Koundara et Sambaïlo** (Guinée). **Les villages cibles seront identifiés par le prestataire sur la base des objectifs de la consultation.**

### **Produits attendus de la consultation**

**Sensibilisation** : des supports de sensibilisation contextualisés portant sur le développement durable seront élaborés et disséminés. Ils devront en particulier faire comprendre aux populations ce qu'est le Développement Durable et ses enjeux pour leur communauté. On s'attachera à utiliser le média et la langue les plus appropriés pour faire passer le message.

**Organisation sociale** : un appui sera donné aux organisations communautaires de base pour la constitution de commissions techniques de Développement Durable. Ces commissions devront dans la mesure du possible s'intégrer dans des comités déjà en place. La mission de ces comités sera d'assurer l'intégration des concepts de DD dans les diverses initiatives. Les missions spécifiques de ces commissions seront définies par les populations elles-mêmes en fonction de leur besoin. Les capacités des membres de ces commissions seront renforcées pour leur permettre de remplir leur mission.

**Formation technique durable** : sur la base d'un inventaire des modes de production les plus usités dans les communautés (**agriculture, élevage, énergie, foresterie...**), des modes de production plus durables seront proposés aux populations. L'activité impliquera des paysans pilotes qui recevront des sessions de formations. Les formations se feront ensuite en cascade à l'aide de manuels de formation.

### **Durée de la consultation**

La consultation se déroulera de Mars à Décembre 2007.

### **Qualifications requises**

Cet appel à consultation s'adresse à des Organisations Non Gouvernementales nationales et/ou régionales et/ou locales individuelles ou constituées en consortium. Les ONGs, prestataires de service local, seront contractées en Guinée et au Sénégal pour mener les activités. Ces ONG devant travailler en tandem, des offres mixtes sont éligibles et encouragées.

Le prestataire devra avoir des expériences concluantes en matière :

- de renforcement des capacités des comités de programmation/gestion au niveau communautaire
- de conception et de mise en œuvre de campagnes de sensibilisation
- de conception et de mise en œuvre de modules de formation pour l'amélioration des systèmes de production
- d'organisation sociale

Le prestataire devra avoir une connaissance approfondie du terrain et avoir les capacités matérielles et humaines pour mener à bien la consultation.

### **Dispositions de mise en œuvre**

Les ONGs, prestataires de service local, seront contractées en Guinée et au Sénégal pour mener les activités. Ces ONG devant travailler en tandem, des offres mixtes sont éligibles et encouragées.

Cette activité sera coordonnée par l'UNESCO/BREDA en partenariat avec le Secrétariat Intérimaire du NEPAD - Environnement SINEPAD, les gestionnaires des réserves de biosphère impliquées au Sénégal et en Guinée et le Projet de Gestion Intégrée des Ecosystèmes (PGIES/PNUD) du Sénégal. Le prestataire sera contracté selon les procédures de l'UNESCO.

### **Dossiers de candidature**

Les dossiers comporteront une présentation du prestataire avec des références précises ainsi qu'une offre financière et technique. Elles seront envoyées ou déposées au Bureau de l'UNESCO à Dakar adressées sous pli fermé avec mention confidentiel à l'attention du Chef de l'Unité Science au plus tard le 19 février à 14h30 précises.